

Communiqué  
14 septembre 2023

## Concours « Créatrices d'Avenir »

### Le Crédit Agricole d'Ile-de-France et Initiative Ile-de-France renforcent leur partenariat pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes

Désireux de sensibiliser et de promouvoir la place des femmes dans l'entrepreneuriat, le Crédit Agricole d'Ile-de-France renouvelle son soutien à Initiative Ile-de-France en tant que partenaire du grand concours régional « Créatrices d'Avenir » pour les deux éditions 2023 et 2024. Événement de référence de l'entrepreneuriat en Ile-de-France, « Créatrices d'Avenir » vise à valoriser et amplifier l'énergie entrepreneuriale des femmes en Ile-de-France et récompense chaque année 6 lauréates porteuses de projets solides, audacieux et orientés vers l'économie de demain.

Organisé par Initiative Ile-de-France, 1<sup>er</sup> réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, « Créatrices d'Avenir » ambitionne de développer l'entrepreneuriat des femmes en suscitant des vocations, notamment grâce à la mise en lumière des parcours et des réussites d'entrepreneures en Ile-de-France, et en sensibilisant les porteuses de projet aux aides mobilisables pour maximiser les chances de réussite de son projet de création ou de reprise d'entreprise.

#### Entrepreneuriat des femmes, un enjeu fort en Ile-de-France

Parce que l'entrepreneuriat des femmes est un enjeu économique, social et sociétal important en Ile-de-France, le concours « Créatrices d'Avenir » œuvre depuis plusieurs années à sensibiliser, informer et soutenir toutes les femmes qui souhaitent entreprendre : la région Ile-de-France, pourtant la plus dynamique de l'hexagone sur le plan économique, progresse en effet lentement sur l'entrepreneuriat des femmes avec 29,5% des entreprises créées par des femmes contre 33,5% à l'échelle nationale (Source : baromètre Infogreffe mars 2023).

Banque mutualiste née de la volonté d'entrepreneurs, le Crédit Agricole d'Ile-de-France fait de l'insertion par l'emploi et du soutien à la création d'entreprise un axe important de son engagement en faveur de la société. Convaincu que l'entrepreneuriat des femmes représente un potentiel de création d'emplois et de développement économique du territoire francilien, le Crédit Agricole d'Ile-de-France s'est engagé depuis 3 ans comme partenaire de « Créatrices d'Avenir » et apporte tout à la fois un soutien financier mais aussi logistique (accueil d'événements), technique (expertise bancaire) et humain (mobilisation de ses équipes) à l'organisation du concours.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France participera aussi au jury de sélection des 15 finalistes régionales, puis au Grand Jury avec audition des finalistes et désignation des six lauréates de l'édition 2023, et remettra l'un des six prix « Créatrices d'Avenir » à l'une des gagnantes lors de la cérémonie de clôture qui se tiendra début décembre.

*« Au Crédit Agricole d'Ile-de-France, nous soutenons au quotidien la vie économique et sociale de notre territoire, en plaçant l'humain au centre de nos actions. Les entrepreneurs d'Ile-de-France sont au cœur du dynamisme de notre région, et les femmes ont un rôle essentiel à jouer. Accompagner les entrepreneures franciliennes dans la création et la transmission de leurs projets est clé pour soutenir le développement de notre territoire. C'est pourquoi nous sommes fiers de nous associer à nouveau au concours Créatrices d'Avenir »,* explique **Clotilde L'Angevin, directrice générale adjointe du Crédit Agricole d'Ile-de-France.**

*« Nous sommes très heureux de l'engagement renouvelé à nos côtés aujourd'hui du Crédit Agricole d'Ile-de-France comme partenaire bancaire majeur de notre réseau pour le cofinancement de projets entrepreneuriaux, et pour soutenir les franciliennes qui osent entreprendre et réussir. L'égalité des chances et la solidarité font partie des valeurs communes de nos deux réseaux, qui sont par ailleurs aussi très attachés à l'ancrage et à l'impact territorial de leurs actions. L'engagement fidèle du Crédit Agricole d'Ile-de-France pour « Créatrices d'Avenir » est un signe fort qui va nous permettre, ensemble, d'accélérer encore davantage le développement de l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France »,* se félicite **Francine Savidan, présidente d'Initiative Ile-de-France.**



*Francine SAVIDAN présidente du Réseau Initiative Ile-de-France et  
Clotilde L'ANGEVIN Directrice Générale Adjointe du Crédit Agricole d'Ile de France*

### 11<sup>ème</sup> édition du concours « Créatrices d'Avenir »

Chaque année, le concours « Créatrices d'Avenir » permet d'accompagner et de récompenser les dirigeantes d'entreprises de la région Ile-de-France, mais aussi et surtout de valoriser les femmes qui osent entreprendre et peuvent, par leur exemple, inspirer celles qui voudraient ou hésiteraient encore à se lancer.

Depuis son lancement en 2011, « Créatrices d'Avenir » a enregistré les candidatures de près de 3 500 entrepreneuses franciliennes, sélectionné 185 finalistes et récompensé 70 lauréates par des dotations numéraires (dotation globale du concours de 60 000 €, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en nature ou en accompagnement personnalisé délivrés par les partenaires) et d'accompagnement, ainsi que par une visibilité médiatique et une mise en réseau, qui ont permis à ces femmes d'envisager le développement de leur activité dans les meilleures conditions.

« Créatrices d'Avenir » s'attache à valoriser des profils audacieux, illustrant au mieux la richesse et la pluralité des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes sur l'ensemble du territoire, dans des domaines tels que l'innovation, l'artisanat, l'économie responsable, durable ou solidaire. En complément des prix attribués par le jury, le concours « Créatrices d'Avenir » innove en 2023 avec le prix du « Public » qui sera entièrement tourné vers les 8 départements franciliens.

Les candidatures de l'édition 2023 sont ouvertes du 1er juin au 30 septembre sur [creatricesdavenir.com](https://creatricesdavenir.com).

### A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 4 000 emplois en 2022, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 34% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 92% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteuses et porteurs de projet. En savoir plus sur [initiative-iledefrance.fr](https://initiative-iledefrance.fr).

### A propos du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Banquier-assureur fort de plus de 1,6 million de clients, le Crédit Agricole d'Ile-de-France est présent sur tous les marchés : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises, associations et collectivités publiques. Par nature lié à sa région, il a toujours pour ambition d'être utile à son territoire, d'une part par son rôle d'acteur économique majeur au sein d'une région au dynamisme exceptionnel, mais aussi à travers le soutien continu d'actions de proximité de ses 52 Caisses locales et de son fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat. En savoir plus : [ca-paris.com](https://ca-paris.com).

## Contacts presse

---

### Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : [etienne@edifice-communication.com](mailto:etienne@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

### Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : [nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)

### Crédit Agricole d'Ile-de-France

Dorothee Anquetil - Tél : +33 (0)6 07 49 73 48 – Mail : [dorothee.anquetil@ca-paris.fr](mailto:dorothee.anquetil@ca-paris.fr)

---

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :

